



Nantes, le 2 septembre 2019

**Tripode : l'État fait appel de l'arrêt favorable de la Cour
Administrative d'Appel de Nantes du 6 juin 2019.
Pourquoi tant de haine à l'encontre des agents du Tripode !**

Au moment même l'État renonce à faire appel des jugements favorables aux officiers marinières du Nord Finistère exposés à l'amiante, il attaque au Conseil d'État le jugement favorable à notre collègue du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Il y a bien une forme d'acharnement de ce gouvernement contre les agents du Tripode. Dès son arrivée au pouvoir, il diligentait une mission de l'IGAS "à charge" contre nous. Son rapport déforme et minimise notre exposition et ses conséquences.

Pourtant nous avons bien été victimes d'une exposition exceptionnelle de flocages d'amiante :

- Les IGAS n'ont pas trouvé une seule exposition comparable dans un bâtiment public, malgré des mois de recherche ;
- La Direction Immobilière de l'État (DIE), que nous avons interrogée en 2019 et qui a la parfaite connaissance de tous les bâtiments domaniaux, n'a pu nous désigner aucun autre bâtiment où les blocages étaient massivement en contact avec les personnels.

Avec nos avocats, nous allons faire face à cette nouvelle offensive contre nous et réunirons les personnels Tripode le 6 septembre 2019 de 10H à 11H30 au MEAE, puis de 13H30 à 15H à l'INSEE pour les agents INSEE et de Finances Publiques.

Notre victoire en Cour Administrative d'Appel nous donne le courage de mettre en oeuvre de nouvelles mobilisations !

**Conférence de presse Tripode vendredi 6 septembre
11H30 au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
11 rue de la Maison Blanche 44100 Nantes**

Pour mémoire, 1800 agents de l'État issus de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant interadministratif ont été exposés intensément à l'amiante dans l'immeuble Tripode Beaulieu à Nantes entre 1972 et 1993.

A cause de cette présence massive d'amiante, la tour a été évacuée de ses occupants en 1993, désamiantée et détruite en 2005.

Contacts :

Francis Judas : 06 80 73 40 33 Pierric Onillon : 06 80 34 29 73

Marc Pénard-Franc : 07 80 36 67 20

Contacts Intersyndicale : <mailto:solidaritetripode@gmail.com>

Site : <http://www.les-amiantes-du-tripode.fr>